

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 12 décembre 2022*

Présents : *Joris HURIOT, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Edouard MAILLARD, Jérémy VALANCE, Silvia ROPA, Christelle LOMBARD*

Absent(e)s excusé(e)s :

*Gérard VOIRIN (pouvoir à Janine TRELAT), Mathilde BERTRAND (pouvoir à Joris HURIOT), Dominique THOMAS, Magali GRANGY (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE)*

Secrétaire de séance : Francis GUILLET

Avant l'ouverture de la séance, une présentation sur le sujet du photovoltaïque en autoconsommation collective est effectuée par Monsieur VAUBOURG Jean, Maire de BOUXURULLES et Vice-président de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 28 novembre 2022

Unanimité

2. Compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Rénovation d'un local commercial en commerce multi services dans le cadre de l'opération « 1000 cafés » - Avenants

Monsieur le Maire présente les derniers avenants concernant le marché public concerné :

- Avenant n°2 (Entreprise Feralu) : - 4 381,00 €
- Avenant n°1 (Entreprise Bati Plus) : - 19 081,73 €
- Avenant n°2 (Entreprise Bati Plus) : + 6 295,00 €
- Avenant n°3 (Entreprise Bati Plus) : - 1 500,01 €

Unanimité

#### 4. Personnel communal – Indemnité horaire pour travaux complémentaires

Monsieur le Maire précise que le service de gestion comptable de Mirecourt demande à la commune de délibérer sur la possibilité d'une indemnité horaire pour travaux complémentaires.

Il s'agit de permettre de rémunérer les agents communaux, dont les fonctions le justifient, par des heures supplémentaires ou complémentaires. Il est précisé que la compensation des heures supplémentaires doit, prioritairement, être effectuée sous la forme d'un repos compensateur.

Unanimité

#### 5. Ouverture, par anticipation, de crédits budgétaires pour la section d'investissement

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet l'ouverture de crédits, par anticipation du vote du budget primitif 2023, pour la section d'investissement.

Aussi, Monsieur le Maire propose les dépenses suivantes :

- Café multi-services : remplacement de la hotte actuelle par un système plus performant (3 530,40 €) et installation de stores intérieurs (2 145,60 €) ;
- Douche « salle de karaté » : 4 478,40 € ;
- Trois panneaux « extinction éclairage public » : 329,32 € ;
- Volet roulant (logement communal) : 642,00 €.

Unanimité

#### 6. Acquisition foncière

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un terrain situé route d'Epinal, enclavé de parcelles communales, cadastré ZC n°6.

Il rappelle que la commission « Aménagement du territoire » avait évoqué ce sujet précédemment et qu'un avis favorable avait été posé.

Le prix d'achat est fixé à 420,00 €. Les frais de bornage seront à la charge du vendeur et les frais d'acte à la charge de la commune.

Unanimité

## 7. Remboursement partiel à un tiers

Monsieur le Maire indique que la locataire du logement se situant à l'étage du café multi-services a vu sa facture d'électricité augmentée, en partie, par un raccordement temporaire à son « réseau personnel » de certaines entreprises pendant les travaux.

Après échanges avec la locataire et étude des factures correspondantes, Monsieur le Maire propose une compensation à hauteur de 100,00 €.

Unanimité

## 8. Extinction partielle de l'éclairage public : bilan et nouvelles actions

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le bilan de l'extinction de l'éclairage public initiée en 2016 de 0h00 à 4h30. Il précise qu'une diminution de 30 % de la consommation est observée.

Suite à la réunion publique du 7 novembre 2022, spécifique à l'éclairage public, une nouvelle proposition, issue des personnes présentes, est présentée à l'assemblée : une coupure du système à partir de 23h00, tous les jours de la semaine, sur l'ensemble du territoire communal, sans réenclencher le mécanisme et dès le mois de janvier 2023.

Monsieur le Maire rappelle la consultation, par courriel du 18 novembre 2022, des acteurs suivants : centre de secours de Mirecourt et de la brigade de gendarmerie locale.

Il est soulevé l'accès jusqu'au bus scolaire les matins d'hiver qui peut poser des difficultés s'il n'y a pas d'éclairage public. Rappelant la réunion publique du 7 novembre dernier, un bilan de l'opération sera réalisé au cours du printemps 2023 où chacun pourra, à nouveau, s'exprimer.

Unanimité

## 9. Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire (OTS) est actuellement fixée de manière dérogatoire comme suit : semaine de 4 jours d'école. A savoir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30.

Après consultation du conseil d'école, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de maintenir l'organisation actuelle conformément à l'avis favorable du conseil d'école en date du 8 novembre 2022.

#### 10. Demande de subvention de l'école primaire pour un projet scolaire

Monsieur le Maire présente la demande de subvention pour un projet scolaire sur le thème « Je vois la vie en Vosges » durant deux jours et une nuit. La demande a été adressée, par courriel du 10 novembre, par l'école primaire.

Son concernés : 3 classes (du CE1 au CM2) soit 59 élèves dont 29 de Mattaincourt.

Monsieur le Maire rappelle le dispositif jeunesse pouvant être mobilisé par les familles mattaincurtiennes.

Il est proposé une aide financière maximale de 1 000 € : acompte de 60 % avant le séjour et versement du solde sur présentation des factures et du nombre d'élève mattaincurtiens ayant réellement participés.

Unanimité

#### 11. Dispositifs jeunesse : valoriser l'engagement citoyen

Monsieur le Maire rappelle les dispositifs jeunesse adoptés le 10 octobre dernier en Conseil Municipal.

Il propose d'y ajouter « l'engagement citoyen » en plus de l'accompagnement à l'obtention d'une cotisation/licence sportive ou culturelle, suivant les mêmes conditions.

Unanimité

#### 12. Point supplémentaire : demande de subvention « Assos'Cool »

Une association de parents d'élèves s'est créée autour de l'école primaire publique de Mattaincourt ayant pour but d'accompagner financièrement les projets scolaires.

Une demande de subvention a été adressée. Monsieur le Maire propose, pour le lancement de cette structure, d'attribuer une aide financière à hauteur de 300,00 €.

Unanimité

13. Point supplémentaire : mise à disposition de la maison des associations pour des activités de vannerie

Monsieur le Maire présente la demande de Madame LONGRE, vannière à Mattaincourt, sollicitant la maison des associations pour organiser des activités de vannerie.

Proposition de répondre favorablement à la demande :

- 10,00 €/séance en période estivale,
- 15,00 €/séance en période hivernale.

Unanimité

14. Point supplémentaire : vote de crédits

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de voter des crédits supplémentaires au budget 2022 pour différentes dépenses d'investissement :

- Lave-linge (école) : 269,00 €,
- Remise en fonctionnement des garages à la résidence Alix Le Clerc : 733,00 €,
- Volet roulant - logement APC : 2 010,00 €.

Unanimité

**Informations diverses :**

- Restitution de l'étude concernant la Basilique Saint Pierre Fourier,
- Point de situation sur le projet de requalification du second axe de la traversée : avancée de la procédure de recrutement du maître d'œuvre et retour de la mise à disposition du public du dossier de consultation,
- Premières orientations budgétaires 2023,
- Projet régional de réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville.